Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer – BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél: 02 40 50 51 01 (tapez 2)

Email: formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION

Certificat de FORMATION SPECIFIQUE à la SURETE

Date début :	Date de fin :			
STAGIAIRE				
Qualité : (M, Mme) :				
Nom usuel :				
Nom de naissance :				
Prénom :				
Date de naissance :				
Lieu de Naissance :	Département			
Nationalité :				
Permis de séjour / Expire le :				
Adresse:				
Code Postal : _ _ _				
Commune:				
Téléphone : _ _ _ _ _	Téléphone portable : _ _ _ _ _ _ _ _			
Email:				
<u>Statut à l'entrée en formation</u> : □ Salarié	☐ Demandeur d'emploi ☐ Chef d'entreprise			
INSCRIT MARITIME (si titulaire d'un fascicule)				
Numéro de marin :				
Quartier :				
FIN	NANCEMENT			
☐ Employeur	□ France Travail			
Nom:	Identifiant :			
Coordonnées postales :	Département :			
Email :				
☐ Mon Compte Formation (CPF)	☐ Personnel (virement bancaire)			

☐ Photocopie de votre carte d'identité, de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère) ☐ Certificat médical en cours de validité, délivré par un médecin des Gens de Mer **VOS BESOINS** □ Logements Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard ☐ Service de Santé des Gens de Mer Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique ☐ Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s) Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boite à outils : https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/ Je soussigné (nom, prénom), atteste avoir lu le règlement intérieur du LPM Jacques Cassard sur le lien suivant : https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations- continues/boite-a-outils/ Α Le

Signature

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER







Certificat de Formation Spécifique à la Sûreté

Lieu:

LPM Jacques Cassard

Références règlementaires :

Code STCW, tableau A-VI/6. Arrêté du 19 novembre 2012.

RNCP: 5858

Objectifs de la formation :

Le certificat de formation spécifique à la sûreté est un titre de sécurité obligatoire pour faire partie de l'effectif d'un navire en vue de satisfaire aux dispositions du code ISPS, et y exercer des fonctions.

Les navires tenus de satisfaire aux dispositions du code ISPS sont les navires effectuant des voyages internationaux : de type navires à passagers, navires à charge d'une jauge brute supérieure à 500, des unités mobiles de forages.

Il comporte les quatre compétences suivantes :

- Etre apte à renforcer la sûreté maritime (procédures et mesures à appliquer).
- Etre capable de reconnaître les menaces pour la sûreté (savoir les identifier, les contourner et traiter l'information liée à la sûreté).
 - Procéder à des inspections de sûreté régulières du navire.

 Utiliser de manière appropriée l'équipement et les systèmes de sûreté.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer.

Conditions d'obtention du certificat :

Passer avec succès l'épreuve théorique de l'examen. Avoir ses certificats et titres à jour.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

Cette formation est délivrée par notre partenaire SURTYMAR.

Coût de la formation :

Parcours complet : 300,00€

Programme de la formation :

	Intitulé	Volume
•	Concept de la sûreté maritime	2
•	Menaces contre la sûreté	
•	Techniques utilisées pour contourner les mesures de sûreté	1
•	Mesures destinées à renforcer la sûreté maritime	4
•	Encadrement des passagers et techniques de contrôle	0.5
	TOTAL	10

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél: 02 40 50 5101 - N° Siret: 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr — Site : www.lycee-maritime-nantes.fr